

LUTTER CONTRE LES INCENDIES GRÂCE AU REDÉPLOIEMENT PASTORAL

La bergerie communale de Montpeyroux (34)



LA COMMUNE DE MONTPEYROUX, victime d'incendies dans les années 1970-1980, favorise les activités pastorales sur ses espaces naturels. En 2011, elle entame la construction d'une bergerie publique pour pérenniser une exploitation ovine traditionnelle. Le bâtiment est achevé en 2013, il abrite un troupeau de 450 brebis qui entretient productivement plus de 850 ha de garrigues communales.

✂ SITUATION

Commune de Montpeyroux (rural)

✂ ACTEURS PORTEURS

Commune ; Communauté de communes

✂ MOTS CLÉS

Document d'urbanisme ; Convention de mise à disposition ; Ferme communale ; Entretien des paysages ; Elevage bovin, ovine, caprine

✂ ÉTAPES CLÉS

2005 : la mairie modifie son POS pour permettre le redéploiement du berger aux Cocalières

2008 : l'association syndicale agréée de la Seranne et la Communauté de commune Vallée de l'Hérault lancent une OCAGER sur le redéploiement pastoral.

2011-2013 : construction d'une bergerie municipale, sous convention de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de communes

2017 : une extension de 180 m² est prévue pour augmenter la capacité de stockage de fourrage de la bergerie

✂ FACTEURS DE RÉUSSITE

- ♦ Montpeyroux a une politique de maîtrise rigoureuse de l'affectation des sols, avec une **forte volonté de protéger ses espaces naturels et agricoles**.
- ♦ Le lancement de l'OCAGER du massif de la Seranne donne lieu à **des études sur le redéploiement pastoral**, et à l'élaboration de fiches action sur les bergeries publiques.
- ♦ L'inscription du territoire voisin des Causses et Cévennes au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011 **réaffirme la nécessité de protéger les paysages culturels agro-pastoraux** de la région.

Contexte

Montpeyroux, à une trentaine de kilomètres au nord de Montpellier, est une petite commune de 1200 habitants. 60 % de la superficie est occupée, au nord, par des garrigues et des reliefs boisés en lisière du territoire Causses-Cévennes, inscrit au patrimoine mondial de UNESCO, et du site classé de Saint-Guilhem-le-Désert. Au sud, le village est entouré de vignes et de quelques oliveraies. Les vignobles non irrigués sont classés en AOC « Languedoc Montpeyroux ». L'agriculture est peu diversifiée, cependant, la municipalité œuvre depuis la fin des années 1980 pour maintenir le pastoralisme. La présence de deux troupeaux (ovine et caprine) permet de maintenir les milieux ouverts et de lutter contre les incendies, qui ont ravagé la commune en 1973 et 1984.

Impulsion et Démarche

Une politique ancienne de gestion des espaces naturels

À Montpeyroux, l'entretien de la garrigue fait depuis longtemps l'objet d'une politique communale dynamique : entretien des mares et de la végétation, débroussaillage, hivernage de troupeaux... En 2005, un éleveur originaire du village est expulsé du domaine départemental des Lavagnes. Il prend contact avec la mairie pour trouver une solution alternative d'installation. Après des concertations au sein du conseil municipal et avec la société civile (chasseurs, randonneurs), des terres sont mises à disposition dans les espaces naturels au nord du village pour lui permettre de relocaliser son troupeau. La mairie modifie son plan d'occupation des sols (POS) pour inclure un zonage spécifique permettant le développement d'un projet agricole sur le lieu-dit des Cocalières.

Projet de construction d'une bergerie communale

Le nouvel emplacement offre des conditions d'exploitation difficiles. Les ressources en eau sont limitées. La bergerie en tunnel est endommagée par le vent, ce qui met en danger les animaux et oblige l'éleveur à effectuer des travaux fréquents de reconstruction. Fin 2008, la communauté de communes Vallée de l'Hérault lance un projet d'opération concertée d'aménagement de l'espace rural (OCAGER). Il prévoit le redéploiement pastoral sur le massif de la Seranne (communes de Saint-Guilhem, Saint-Jean-de-Fos, Montpeyroux et

🚩 DIFFICULTÉS

♦ Des efforts de médiation sont nécessaires pour prévenir et **résoudre les conflits d'usages entre l'élevage et les activités récréatives**. Ainsi, le syndicat de chasse était initialement inquiet de l'impact sur le gibier des travaux de défrichage autour de la bergerie.

♦ La portée des actions pour redynamiser l'élevage sur les monts de Saint-Guilhem-le-Déserts demeure limitée. L'activité est **peu rentable et les conditions d'exploitation de plus en plus difficiles** (fermeture des milieux, non-respect des chemins de transhumance, retour des prédateurs...).

🚩 CONTACT

Claude Carceller, maire
Mairie de Montpeyroux
contact@montpeyroux34.fr

Arboras, entre autres). En 2011, la mairie de Montpeyroux et l'intercommunalité signent une convention pour réaliser des travaux de construction d'une bergerie communale, afin de pérenniser l'exploitation ovine. L'action répond à la fois aux objectifs de lutte contre les incendies, mais aussi de maintien du patrimoine culturel et des paysages façonnés par l'agropastoralisme sur ce territoire touristique.

Le maintien réussi d'un éleveur ovin à Montpeyroux

Après élaboration du cahier des charges, les travaux de construction de la bergerie débutent en 2012. Le coût s'élève à un peu plus de 200 000 €, financés à 20 % par la municipalité et 80 % par l'État, la Région, et le conseil départemental de l'Hérault. Le bâti de 1000 m² est achevé en 2013. Il est raccordé à l'électricité et la cave coopérative met à disposition deux grandes cuves pour stocker de l'eau. L'éleveur paye un loyer de 1200 € par an, le bail est de 25 ans. Un second bail est établi pour le pâturage sur 855 ha appartenant à la mairie, plus des espaces sur la commune voisine mis à disposition par le département. La construction de la bergerie permet à l'éleveur d'augmenter progressivement son cheptel, jusqu'à 450 brebis en 2017. Chaque année, le troupeau emprunte les chemins de transhumance pour monter en estive dans les Cévennes.

Résultats

La construction de la bergerie communale de Montpeyroux permet de pérenniser une activité pastorale en déclin, qui rend des services paysagers importants. Dès le printemps, les brebis de race rustique (Caussearde des Garrigues) débroussaillent les coupes de combustible et les chemins forestiers. L'éleveur amène les bêtes pâturer jusqu'au dessus de la maison forestière des Plôs, aux abords de la forêt domaniale de Saint-Guilhem-le-Désert plantée de Pin de Salzmann, un patrimoine naturel rare et menacé par les incendies. La bergerie publique est conçue pour s'intégrer au paysage de garrigues (bardée de bois). Il est prévu en 2017 de construire une extension de 180 m² pour augmenter le stockage de foin pour l'hiver.

« Aujourd'hui il y a de moins en moins de bergers. Pourtant, ils jouent un rôle décisif pour entretenir les milieux et prévenir les risques d'incendie. À Montpeyroux, on constate chaque année les effets bénéfiques du pastoralisme sur la forêt, qui, autrement, serait abandonnée. En plus, nous mettons en pratique la vente en circuit court et avons accès à de la viande locale d'excellente qualité. »

- Maire de Montpeyroux

📖 POUR ALLER PLUS LOIN

... Les Causses & Les Cévennes. « Paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen. » *Plan de Gestion Causses & Cévennes 2015-2021*, 4 décembre 2014. http://www.causses-et-cevennes.fr/wp-content/uploads/2014/04/Plan-de-gestion_web.pdf

Zarrouk, N. « Une bergerie pour relancer le pastoralisme en callée d'Héraults. » *Midi libre*, 1 novembre 2012. <http://www.midilibre.fr/2012/11/01/une-bergerie-pour-relancer-le-pastoralisme-en-vallee-d-herault,587253.php>

Mairie de Montpeyroux. « L'Echo de Montpeyroux. » *Bulletin Municipale n°108*, 8 mars 2013. http://montpeyroux34.com/cathy/wp-content/uploads/2014/11/Echo_No_109.pdf